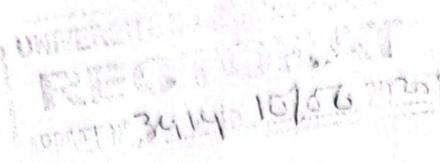




CENTRE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SOCIALES D'ABOMEY-CALAVI

N° *00467* -2025/MESRS/COUS-AC/DOU/SARCS/SA



A

Monsieur le Recteur de l'UAC

Attention : Doyens, Directeurs et
Coordonnateurs d'établissements ou
d'entités

Objet : Organisation de la 5^{ème} édition du concours sur
l'innovation en milieu universitaire, CIMU 2025.

Monsieur le Recteur,

Il est prévu dans le Plan de Travail Annuel des organisations estudiantines de l'année en cours, une activité dénommée « Concours sur l'innovation en Milieu Universitaire, CIMU 2025 ».

Cette activité vise à susciter chez l'étudiant l'esprit d'innovation et de créativité et à créer un vivier de talents en termes d'innovations par la mise en place d'un répertoire des innovations.

Pour cette 5^{ème} édition les domaines ci-après ont été retenus : Electronique, Froid et climatisation, Electrotechnique, Intelligence Artificielle, Energies renouvelables, efficacité énergétique, bioénergie et électrification rurale, Génie civil, Bâtiment et Travaux Publics, Eco-matériaux, infrastructures rurales, Assainissement Robotique, Mécanique, Mécanique Automobile, Fabrication Mécanique, Agroalimentaire, Agrobusiness, Agroéquipements, Biohorticulture, Aménagement paysager, Biotechnologie pharmaceutique, Biotechnologie médicale, Applications, Génie Biologique, Bioprocédés et Génétique, Diététique et Nutrition.

Pour la présente édition, il est fait obligation à chaque candidat d'être recommandé par un enseignant-chercheur de grade de Maître-Assistant au moins qui fait office de tuteur et ce dernier doit veiller à l'originalité et à la tangibilité de l'innovation ; ladite innovation doit être à même de régler un problème dans la société. Toute innovation qui est encore à l'étape d'idée sera systématiquement rejetée.